

Certificat CPFFP - coordination de réseaux en santé mentale

CODE 023-107

Le certificat à la fonction de « coordonnateur de réseaux en santé mentale » apporte à tout professionnel inscrit dans une démarche de coordination, les connaissances et compétences nécessaires pour la mise en place et l'animation d'actions de coordination des parcours de santé et plus particulièrement en santé mentale.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Module 1 : la fonction et les enjeux de la coordination : cadre, missions et rôle dans la coordination.

Appréhender le cadre organisationnel et législatif des politiques publiques sociales et sanitaires en vigueur (réglementation, statuts...)

Connaître les acteurs (médecine de ville, réseaux de santé, secteurs de psychiatrie, CLSM, territoires sociaux ...), leur place/rôles et la complémentarité de chacun dans le fonctionnement en réseau

Identifier les éléments de santé publique sur les inégalités sociales de santé et les populations cibles et vulnérables dans le contexte sanitaire actuel.

Module 2 : les enjeux et la mise en œuvre du travail en réseau

Acquérir les méthodes du « case management » appliqué aux prises en charge en santé mentale

Acquérir une méthodologie pour la mise en œuvre de partenariats et de modalités de travail en réseau suivant les différents types d'organisation et de fonctionnement

Etre capable de développer un travail d'analyse de situation pluridisciplinaire entre partenaires reposant sur les expériences et pratiques de chacun.



Module 3 : coordination et spécificités des publics pris en charge : les adolescents-jeunes adultes, la clinique psychosociale et clinique de l'addictologie

Etre capable d'analyser la demande pour repérer les éléments psychosociaux de la souffrance psychique et proposer des actions partagées dans un travail coopératif.

Etre capable de mettre en place une alliance thérapeutique dans la relation d'accompagnement avec l'utilisateur en équipe pluridisciplinaire afin d'améliorer le parcours de soins.

Acquérir la méthode de conduite des entretiens d'accueil et d'orientation, des visites à domicile, des entretiens de suivi thérapeutique et de promotion de la santé.

ELEMENTS FORTS

Parcours certifiant en 3 modules.

Les objectifs globaux :

S'approprier les déterminants de santé dans le domaine de la psychiatrie, de la santé mentale et de la détresse psychologique

Appréhender les missions, les prises en charge et la culture professionnelle des différents interlocuteurs/acteurs du sanitaire, du médico-social et du social participant aux réseaux de santé du territoire

Etre en capacité de créer du lien et d'optimiser la coopération pluri professionnelle entre l'hôpital, les réseaux de santé, les filières de soins auprès des personnes ayant des parcours de soins complexe afin de co-construire un projet partagé.

Acquérir la capacité à « aller vers » pour accueillir et rencontrer les personnes en situation de souffrance psychosociale

Permettre un appui technique dans l'analyse des situations pour évaluer et accompagner chaque situation en la contextualisant.

Savoir définir le cadre et les fonctionnalités de la coopération en réseau pour l'amélioration de la prise en charge de populations cibles.

PERSONNES CONCERNEES

Tout professionnel en situation de coordination en lien avec les problématiques de santé mentale.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

Module 1 : la fonction et les enjeux de la coordination : cadre, missions et rôle dans la coordination.

Appréhender le cadre organisationnel et législatif des politiques publiques sociales et sanitaires en vigueur (réglementation, statuts...)

Connaître les acteurs (médecine de ville, réseaux de santé, secteurs de psychiatrie,

CLSM, territoires sociaux ...), leur place/rôles et la complémentarité de chacun dans le fonctionnement en réseau

Identifier les éléments de santé publique sur les inégalités sociales de santé et les populations cibles et vulnérables dans le contexte sanitaire actuel.

Module 2 : les enjeux et la mise en œuvre du travail en réseau

Acquérir les méthodes du « case management » appliqué aux prises en charge en santé mentale

Acquérir une méthodologie pour la mise en œuvre de partenariats et de modalités de travail en réseau suivant les différents types d'organisation et de fonctionnement

Etre capable de développer un travail d'analyse de situation pluridisciplinaire entre partenaires reposant sur les expériences et pratiques de chacun.

Module 3 : coordination et spécificités des publics pris en charge : les adolescents-jeunes adultes, la clinique psychosociale et clinique de l'addictologie

Etre capable d'analyser la demande pour repérer les éléments psychosociaux de la souffrance psychique et proposer des actions partagées dans un travail coopératif.

Etre capable de mettre en place une alliance thérapeutique dans la relation d'accompagnement avec l'utilisateur en équipe pluridisciplinaire afin d'améliorer le parcours de soins.

Acquérir la méthode de conduite des entretiens d'accueil et d'orientation, des visites à domicile, des entretiens de suivi thérapeutique et de promotion de la santé.

DUREE 9,00 jour(s)

Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.

